

De nouveaux horaires qui fâchent

Surprise et mécontentement des habitants de Coullons qui ont découvert, mardi, la réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste local. Surprise car ledit bureau a, très récemment, fait l'objet d'une totale et coûteuse rénovation.

Ce qui pouvait laisser augurer que le lieu serait pleinement utilisé, ne serait-ce que par souci d'amortir l'investissement consenti.

Que nenni ! Les locaux à peine rénovés se réduisent à une utilisation des plus sobres.



DÉCISION. À Châtillon, le bureau de poste verrait ses horaires réduits. Le maire s'y oppose.

Le sénateur écrit au président du groupe La Poste

Pour Gilbert, 80 ans, « c'est impensable que le service public recule à ce point dans un village où l'utilité du bureau de poste n'est pas à démontrer, notamment pour les personnes âgées ».

Alain, 58 ans, note « les contraintes supplémentaires, notamment pour les entreprises coullonnai-

ses ».

Bref, la décision unilatérale de La Poste est fort mal perçue par les habitants.

À Châtillon-sur-Loire, la mairie a lancé une pétition, pour protester également contre une réduction des horaires d'ouverture de la poste, qui devrait intervenir en septembre. Celle-ci ne serait plus ouverte que

l'après-midi.

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, a pour sa part écrit à Philippe Wahl, président du groupe La Poste : « Je tiens à vous faire de ma totale opposition à un tel projet qui serait incompréhensible dans cette commune très active de 3.250 habitants. Cette incompréhension est également partagée par les élus et habitants

des communes voisines qui se rendent fréquemment à ce bureau de poste », explique le sénateur. « J'espère vivement que vous pourrez prendre toutes les dispositions pour qu'un tel projet ne voie pas le jour et pour que les habitants de Châtillon-sur-Loire et des communes voisines continuent à bénéficier d'un service public de qualité », conclut Jean-Pierre Sueur. ■